

## NOTRE POLITIQUE HANDICAP

Chez meaneo, nous traitons le sujet du handicap avec le plus grand sérieux.

Les centres de formation comme meaneo sont tenus de :

- Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ;
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

*Cf. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail.*

### Comment ?

- Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations, en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.

*Pour en savoir plus : [Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.](#)*

- En développant la capacité de ses équipes (pédagogiques et autres) à organiser la compensation du handicap des personnes en formation, autant que nécessaire.

*Pour en savoir plus : [Articles D5211-1 à D5211-6 et suivants du Code du travail](#)*

- En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux du centre de formation (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions. Obligation qui s'impose à tout établissement recevant du public (ERP).

*Pour en savoir plus : [Accessibilité des ERP](#)*

Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez contacter notre référent handicap :

Nom du référent : Remi Salette

Mail du référent : [rsalette@meaneo-partners.com](mailto:rsalette@meaneo-partners.com)

## LE CADRE LEGISLATIF

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 (loi no 2005-102, JO no 36 du 12 février 2005 page 2353), dite loi handicap, est une loi française promulguée sous le gouvernement Raffarin.

Elle traduit la volonté de sensibiliser la société civile ainsi que les employeurs à la problématique de l'insertion des personnes handicapées et permet ainsi que « toute personne handicapée ait droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale » .

Cette orientation politique implique notamment :

- l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale (éducation /formation, emploi, cadre bâti, transports),
- le droit à compensation des conséquences du handicap.

La loi du 11 février 2005 définit le handicap dans toute sa diversité, à savoir :

« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

## **NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA FORMATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Conformément à nos valeurs professionnelles qui mettent en avant la diversité professionnelle et l'intégration dans l'emploi pour tous, nous déployons depuis la création une offre d'intervention sur le champ de la diversité et du handicap, s'adressant autant aux employeurs qu'à leurs collaborateurs.

L'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap ou confrontés à des problèmes de santé fait partie intégrante de nos valeurs et de notre Mission d'entreprise.

En tant qu'organisme de formation, nous nous devons de pouvoir renseigner, accueillir accompagner et former des stagiaires en situation de handicap, et de donner à tous les mêmes chances d'accéder à la formation.

Afin que les personnes accompagnées dans nos locaux et bénéficiaires de nos formations et bilans de compétences se sentent accueillies avec la plus grande bienveillance et convivialité, les Associés ont sensibilisé l'ensemble des collaborateurs sur le sujet du handicap, et formé ses consultants sur les acteurs, les dispositifs et les formes de handicap.

## **PROCEDURES MISES EN PLACE**

Par ailleurs le cabinet a mis en place une procédure, d'ordre organisationnel et pédagogique, pour permettre à un maximum de personnes en situation de handicap de bénéficier de ses formations avec toutes les compensations envisageables.

Elle se déroule de la façon suivante :

- Le responsable de formation identifie le projet de formation, d'accompagnement ou de coaching, et le potentiel handicap du stagiaire, sous la forme d'un questionnaire, complété le cas échéant par un entretien.

- Le référent Handicap échange avec le stagiaire sur le type et le niveau du handicap afin d'en déterminer la typologie. Il recueille les informations essentielles pour évaluer les besoins et envisager la mise en place d'une compensation adaptée. Il fait préciser également les moyens déjà connus et/ou mis en œuvre par le client pour adapter le poste ou compenser le handicap.
- Si besoin il prend contact avec le correspondant de l'Agefiph, pour connaître les moyens spécifiques pouvant être mis en place s'ils ne sont pas préexistants.

Pour une formation en inter-entreprise :

- il vérifie si le moyen de compensation est applicable, ainsi que la disponibilité d'éventuels équipements nécessaires, en collaboration avec le référent de parcours et le formateur.
- Selon le type de handicap et le besoin identifié, un collaborateur de **meaneo** peut être désigné sur demande en tant que contact privilégié, pour un accompagnement spécifique : accueil spécifique, réponse à des demandes particulières, facilitation de ses déplacements dans notre centre de formation ...

Pour une formation en intra-entreprise :

- il vérifie que le matériel adéquat est disponible et/ou précise le matériel à prévoir auprès de l'entreprise d'accueil, et/ ou les moyens humains, en collaboration avec le référent de parcours et le formateur.

Que ce soit pour une formation inter-entreprise ou intra-entreprise, il tient informé le client des adaptations possibles.

Nous adaptons, sous réserve de délais compatibles, les supports de cours et l'organisation de la salle et mettons à disposition d'éventuels équipements : fauteuil ergonomique, masques transparents, mobilisation d'un traducteur LSF (Langue des Signes Française).

## **CONTACTS**

### Contact externe

**AGEFIPH Ile de France** : 0800 11 10 09 | [ile-de-france@agefiph.asso.fr](mailto:ile-de-france@agefiph.asso.fr)

Immeuble le Baudran 21/37 rue de Stalingrad – 24/28 Villa Baudran 94110 Arcueil

**Contact RHF** (Ressource Handicap Formation) : [rhf-idf@agefiph.asso.fr](mailto:rhf-idf@agefiph.asso.fr)

Bastian Giesberger, Chargé d'études et de développement : [b-giesberger@agefiph.asso.fr](mailto:b-giesberger@agefiph.asso.fr)

M'Ballo Seck, Chargé d'études et de développement : [m-seck@agefiph.asso.fr](mailto:m-seck@agefiph.asso.fr)

ou : Adriana Talbi, ou Claire Seconde

(contacts mis à jour Mai 2023)

contacts par région :

[www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2003%202021.pdf](http://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2003%202021.pdf)

### Contact référent handicap

Pour toute information, vous pouvez contacter le référent handicap **meaneo** :

Remi Salette, consultant-formateur, chargé de mission handicap :

meaneo SAS • 11 Avenue Delcassé, 75008 Paris • Siret 892554478 00040 • NAF 7022Z

Déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) en Île-de-France sous le numéro (NDA) : 11 75 62585 75.

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (Article L-6352-12 du code du travail).

Par mail : [rsalette@meaneo-partners.com](mailto:rsalette@meaneo-partners.com)

Par téléphone : 06-6328-2408

### **Mission du référent handicap**

Participer à l'animation et à la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation ou bénéficiant d'une prestation de bilan de compétences ou de coaching, définie par la direction.

Le référent handicap est également une personne ressource sur le handicap pour la direction, l'équipe pédagogique, l'ensemble des personnes et des publics accueillis.

## **ACCESSIBILITE HANDICAP ET ACCOMPAGNEMENT**

Adresse des salles de formation :

Wellio Paris Montmartre

114 Rue Marcadet, 75018 Paris

Etablissement Recevant du Public classé en 5ème catégorie de type W, conforme aux dispositions de l'arrêté du 8 décembre 2014 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées, notamment le respect des obligations de repérage et guidage des cheminements accessibles au public, la hauteur de présentation, le doublage de toute information sonore par une information visuelle, l'éclairage permettant d'assurer un éclairage minimal (article 14). Le bâtiment est équipé d'un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70:2003 (article 7).

Par ailleurs un plan des locaux est affiché avec les précisions concernant les sorties de secours, extincteurs, etc...

### **Accès en transports en commun**

Metro

- Jules Joffrin (ligne 12) – 5 mn à pied
- Marcadet-Poissonniers (ligne 12 et ligne 4) – 17 mn à pied

Bus

- ligne 31 Charles de Gaulle - Étoile / Gare de L'Est  
arrêt : Mairie du 18e - Jules Joffrin
- ligne 56 Château de Vincennes /Porte de Clignancourt  
arrêt : Marcadet - Poissonniers
- ligne 60 Gambetta /Porte de Montmartre  
arrêt : Mairie du 18e - Jules Joffrin
- ligne 80 Porte de Versailles /Mairie du 18e - Jules Joffrin  
arrêt : terminus Mairie du 18e - Jules Joffrin

### **CMI-S**

Pour les titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion mention Stationnement, les emplacements les plus proches :

meaneo SAS • 11 Avenue Delcassé, 75008 Paris • Siret 892554478 00040 • NAF 7022Z

Déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) en Île-de-France sous le numéro (NDA) : 11 75 62585 75.

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (Article L-6352-12 du code du travail).



### Hébergements accessibles aux personnes à mobilité réduite

Prince Albert Montmartre, 116 Rue Ordener, 75018 Paris, €250-

ibis Styles Paris Montmartre Nord, 77 rue du Ruisseau, 75018 Paris, €250-

Hôtel Lumières Montmartre, 110 rue Dammémont, 75018 Paris, €150-

Odalys City Paris Montmartre, 7-9 Rue Saint-Vincent, 75018 Paris, €150-



### Restaurants accessibles aux personnes à mobilité réduite à proximité

Maison Landemaine, 4 Rue du Poteau, 75018 Paris

Le Nord Sud, 79 Rue du Mont-Cenis, 75018 Paris

Café d'Albert, 117 Rue Ordener, 75018 Paris

Le Jules Jo, 28 Rue Hermel, 75018 Paris



meaneo SAS • 11 Avenue Delcassé, 75008 Paris • Siret 892554478 00040 • NAF 7022Z

Déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) en Île-de-France sous le numéro (NDA) : 11 75 62585 75.

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (Article L-6352-12 du code du travail).

De nombreux établissements dans le quartier proposent des services de restauration rapide ou à emporter.

### **En centre d'affaires en région ou dans des salles mises à disposition de nos clients**

**meaneo** s'assure au préalable que le centre d'affaires ou la salle mise à disposition possèdent bien une accessibilité pour les stagiaires à mobilité réduite.

Si tel est le cas, Ressources et Carrières fait un point avec son interlocuteur sur le site, afin d'optimiser le séjour du stagiaire en situation de handicap.

**meaneo** désigne un de ses collaborateurs en tant que contact privilégié du stagiaire, qui l'accueille à son arrivée et fait des points réguliers avec lui au cours de la formation, pour s'assurer du bon déroulement matériel et pédagogique. Par ailleurs le formateur a pour mission de prévenir le contact privilégié en cas de besoin.

### **SITES RESSOURCES HANDICAP EN ILE DE FRANCE ET CONTACTS INSTITUTIONS LOCALES**

liste de structures locales, mobilisables à Paris ou en Ile-de-France pour les personnes en situation de handicap :

#### **AGEFIPH**

Organisme collecteur de fonds, chargé de développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé

Téléphone : 0 800 11 10 09

Mail : [ile-de-france@agefiph.asso.fr](mailto:ile-de-france@agefiph.asso.fr)

Lien : [Agefiph, ouvrir l'emploi aux personnes handicapée](#)

#### **FIPHFP**

Organisme collecteur de fonds, chargé de développer l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur public

Téléphone : 01 58 50 99 33

Mail : [Contact - FIPHFP OU eplateforme.FIPHFP@caissedesdepots.fr](#)

Lien : [Accueil - FIPHFP](#)

#### **MDPH**

les MDPH sont chargées d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la reconnaissance de leur handicap, de les informer sur les droits dont elles bénéficient .

Téléphone : 01 53 32 39 39

Mail : [contact@mdph.paris.fr](mailto:contact@mdph.paris.fr)

Lien : [Page d'accueil - MDPH de Paris - Handicap Paris](#)

#### **CAP Emploi**

les CAP Emploi sont en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Téléphone : 01 44 52 40 60

meaneo SAS • 11 Avenue Delcassé, 75008 Paris • Siret 892554478 00040 • NAF 7022Z

Déclaration d'activité auprès de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) en Île-de-France sous le numéro (NDA) : 11 75 62585 75.

Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. (Article L-6352-12 du code du travail).

Mail : [contact@capemploi75.org](mailto:contact@capemploi75.org)

Lien : [Accueil Cap emploi 75 \(capemploi-75.com\)](http://Accueil%20Cap%20emploi%2075%20(capemploi-75.com))

### **SAMETH ACMS**

services d'aide au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Téléphone : 01 46 14 84 00

### **LADAPT**

association d'aide aux personnes en situation de handicap vers l'autonomie et l'inclusion

Téléphone : 01 42 64 59 99

Mail : [direction.ladapt75@ladapt.net](mailto:direction.ladapt75@ladapt.net)

Lien : [LADAPT Paris](#) | [LADAPT](#)

### **Association Valentin Haüy**

Aveugles et malvoyants - vocation d'aider les aveugles et les malvoyants à sortir de leur isolement, et de leur apporter les moyens de mener une vie normale

Téléphone : 01 44 49 27 27

Mail : [Contactez-nous](#) | [association Valentin Haüy \(avh.asso.fr\)](http://association.Valentin.Haüy(avh.asso.fr))

Lien : [Accueil](#) | [association Valentin Haüy \(avh.asso.fr\)](http://association.Valentin.Haüy(avh.asso.fr))

### **Fédération des Aveugles de France**

inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Téléphone : 01 44 42 91 91

Mail : [Contactez-nous](#) | [Fédération des Aveugles de France](http://Fédération.des.Aveugles.de.France)

Lien : [Fédération des Aveugles de France](#) | [La citoyenneté, ça nous regarde !](#)

### **Services d'interprétation LSF**

prestations et accompagnement à l'interprétation de la LSF

Mail : [silsinterpretes@gmail.com](mailto:silsinterpretes@gmail.com)

Téléphone : 01 47 70 84 52 / 06 77 15 37 38

Lien : [SILS - Service d'Interprètes en Langue des Signes \(LSF\) \(sils-interpretes.fr\)](http://SILS-Service.d'Interpretes.en.Langue.des.Signes(LSF)(sils-interpretes.fr))

Source : [www.jaccede.com](http://www.jaccede.com)